



ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

PLÉNIÈRE

DÉCISION N^o 5

À la sixième séance plénière de sa 39^e session, le 5 octobre 2016, l'Assemblée a adopté la résolution suivante :

- 42/1 : Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine du transport aérien, présenté dans la note A39-WP/521.

— FIN —